

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 24/09/13

Reçu en Préfecture le : 30/09/13

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 23 septembre 2013 D-2013/462

Aujourd'hui 23 septembre 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents:

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALL.

Monsieur Joel SOLARI (présent jusqu'à 17h20), Monsieur Jean Charles BRON (présent jusqu'à 17h30), Madame Alexandra SIARRI (présente jusqu'à 18h45).

Excusés:

Monsieur Maxime SIBE, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES

Communication sur la situation en matière de développement durable. Bilan 2012.

Monsieur Alain JUPPE, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 impose aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants, la présentation préalable au débat budgétaire d'un rapport sur la situation en matière de développement durable. Ce rapport s'inscrit dans le cadre de l'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.

Depuis l'adoption de l'Agenda 21 et du Plan Climat Energie Territorial (PCET) en décembre 2008, un bilan annuel de l'ensemble des mesures était présenté, chaque année, en Conseil municipal.

Le rapport 2012 s'organise selon les cinq finalités du référentiel national des démarches territoriales et des Agendas 21, mentionné à l'article L.110-1 du code de l'environnement :

- Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Dynamique de développement suivant des modes de production responsables
- Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère
- Epanouissement de tous les êtres humains.

Vous trouverez, ci-annexé, le rapport présentant de façon analytique, pour chacune des finalités, le bilan des opérations menées au service des Bordelais et des actions conduites en interne par la collectivité, ainsi que les perspectives sur l'année en cours et l'année à venir.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 23 septembre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Alain JUPPE

Agenda 21 de Bordeaux

Rapport sur la situation en matière de développement durable

Conseil municipal du 23 septembre 2013







Sommaire

Introduction	
Chapitre I. Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations	p. 7
Chapitre II. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	p.15 s
Chapitre III. Dynamique de développement suivant des modes de production respon	p.23 sables
Chapitre IV. Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère	p.29
Chapitre V. Enanouissement de tous les êtres humains	p.41

Introduction

Le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 impose aux co llectivités la présentation préalable au débat budgétaire d'un rapport sur la situation en matière de développement durable. Ce rapport s'inscrit dans le cadre de l'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.

Depuis l'adoption de l'Agenda 21 et du 1^{er} Plan Climat Energie Territorial (PCET) en décembre 2008, puis du 2^{ème} plan d'action de son PCET en septembre 2012, un bilan annuel de l'ensemble des mesures est présenté, chaque année, en Conseil municipal.

Le rapport du développement durable doit présenter le bilan des actions conduites en interne par la collectivité, le bilan des opérations menées au service des Bordelais ainsi que les perspectives et recommandations pour les années à venir.

Le décret du 17 juin 2011 stipule que le rapport doit comporter également « ...un bilan de l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire considéré». Les rapports développement durable rédigés par les différentes institutions qui interviennent sur le territoire de la ville (Etat, Conseil régional, Conseil général, Communauté Urbaine de Bordeaux, etc.) constituent donc un complément utile au présent rapport.

Le rapport 2012 s'organise selon les cinq finalités du référentiel national des démarches territoriales et des Agendas 21, mentionné à l'article L.110-1 du code de l'environnement :

- Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Dynamique de développement suivant des modes de production responsables
- Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère
- Epanouissement de tous les êtres humains.

Il intègre dans son analyse les notions d'organisation du pilotage, d'amélioration continue, de participation, transversalité et d'évaluation.

Le rapport de Développement durable s'inscrit dans le cadre du droit de toute personne d'accès aux informations relatives à l'environnement détenues, reçues ou établies par les autorités publiques mentionnées à l'article L. 124-3.

Le rapport présente de façon analytique les actions réalisées pendant l'année 2012 et ouvre des perspectives sur l'année en cours et l'année à venir.

L'année 2012 a été marquée par le renouvellement pour la période 2012-2014 des Rubans du développement durable ainsi que la labellisation Cit'ergie qui place Bordeaux parmi les plus grandes collectivités françaises actives dans le domaine de l'énergie et du climat

Chapitre I Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations

En complément de l'action menée par le projet social et le projet urbain Bordeaux 2030, l'Agenda 21 de la Ville de Bordeaux contribue à renforcer le lien social et la solidarité entre les habitants, entre les générations, et avec d'autres territoires. La cohérence de l'ensemble des politiques et des actions menées par la collectivité au service de la cohésion sociale et de la solidarité est assurée par des instances de gouvernance transversales et un outil de suivi commun.

La capacité à agir et dialoguer des habitants et des acteurs est accentuée par une **gouvernance renforcée** favorisant les projets portés par des associations locales. La Ville participe à plusieurs réseaux d'échanges entre territoires en matière de développement durable.

Le développement durable est un axe fort de collaboration dans les jumelages et les accords de coopération.

En matière de lutte contre la précarité, les objectifs partagés avec les partenaires en termes de prévention et de diminution de la précarité portent sur la précarité énergétique, l'insertion sociale des personnes handicapées et le renforcement de la prévention et de la lutte contre les nuisances et l'insalubrité.

L'action de la Ville conduit à construire des parcours d'insertion durable dans le logement et l'habitat.

La collectivité s'est enfin donné pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle et la création d'entreprises innovantes et solidaires.

Conforter la gouvernance

La Ville de Bordeaux développe, depuis plus de 15 ans, un modèle dynamique de concertation et de démocratie participative, au travers d'ateliers, de forums, de la multiplication des services de proximité et d'un nouveau dispositif des conseils de quartier.

Commissions permanentes dans les quartiers

Dans le cadre de la réforme des Conseils de quartier, plusieurs commissions thématiques travaillent désormais sur la question du développement durable et de l'écologie urbaine (Commissions créées dans les quartiers 4 et 5).

Plus de 500 initiatives relevant du développement durable dans les quartiers sont recensées fin 2012 et suivies par les services.

Les Participiales les 19 et 20 octobre

Un nouvel événement dédié à la participation citoyenne, à la proximité et à l'échange entre les habitants, les *Participiales*, a convié les Bordelais à venir débattre, discuter, s'informer et faire la fête dans tous les quartiers, puis place Pey-Berland et à l'hôtel de ville.

L'université d'été de la communication pour le développement durable co-organisée par l'association ACCID et le Comité 21 a tenu sa 10ème édition le 23 et 24 août pour la 1ère fois à Bordeaux, réunissant professionnels, élus, média et experts autour du thème : « Développement durable : de la communication à la co-production ».

Les instances de gouvernance de l'Agenda 21 ont été réunies aux dates suivantes :

- le bilan annuel a été présenté en Conseil municipal le 26 juin
- le Comité de pilotage de l'Agenda 21 s'est réuni le 26 juin pour se prononcer sur le nouveau plan d'action du plan climat énergie territorial adopté en Conseil municipal de septembre
- le Conseil consultatif et participatif (CCP) s'est réuni le 3 juillet
- le Rapport du développement durable a été présenté le 22 octobre en Conseil municipal
- le Forum Agenda 21 s'est tenu le 13 octobre au hangar 14



Forum Agenda 21 " Y-a plus de saison! "

le 13 octobre au hangar 14.

Centré sur les questions du Climat et de l'Energie, il a accueilli près de 4000 personnes. La journée proposait 3 tables rondes sur les modalités durables de la ville de demain, un jeu de découverte avec les associations impliquées dans les questions environnementales, des expositions sur le dérèglement climatique et les arbres remarquables à Bordeaux. Elle s'est clôturée par un débat entre Jean Jouzel, Joël de Rosnay, Yann Arthus-Bertrand et Alain Juppé.

Les collaborations avec le réseau des Agendas 21 de la Gironde et dans le cadre des groupes de travail organisés par l'Etat, la CUB et la Région se sont poursuivies. L'adhésion et la participation de la Ville se sont pérennisées au sein des structures / manifestations / réflexions / mouvements les plus représentatifs, notamment le Comité 21,

EcoCités, ICLEI, le réseau des PCET, l'AMGVF, Energie City, Association des villes et des territoires cyclables...

Perspectives

Evaluation et refonte totale de l'Agenda 21 (2009-2014) pour un nouveau plan d'action à partir de 2015

Renforcer la prévention et la lutte contre les nuisances et l'insalubrité

La Ville de Bordeaux a lancé une réflexion sur le projet de **contrat local de santé**, outil de coordination des acteurs, de planification, d'articulation des dispositifs et de valorisation des initiatives locales pour améliorer la santé des habitants dans une perspective de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Favoriser l'insertion sociale des personnes handicapées : Bordeaux accessible.

Bordeaux classée 7^{ème} sur 96 chefs-lieux français pour son accessibilité.

A deux ans de l'échéance d'accessibilité du 1^{er} janvier 2015 fixée par la loi du 11 février 2005, la ville de Bordeaux enregistre une belle progression en passant de la 12^{ème} place en 2011 à la 7^{ème}, avec une note de 16,3.

Un budget d'investissement a été voté pour répondre d'ici 2014 aux priorités définies par la commission communale d'accessibilité. Le plan de mise en accessibilité des bâtiments de la Ville concerne le musée des Beaux-arts, l'Hôtel de Ville (ascenseur), l'Athénée, l'Auditorium, l'Opéra (ascenseur) mais également la Bibliothèque de Bacalan, l'Eglise du Sacré Cœur, la Mairie de Bacalan, le NODE, des écoles, les sanitaires de la Piscine Judaïque, les gymnases Nelson Paillou et Promis....

Les 6ème **Rencontres Emploi-Handicap**, organisées par la Maison de l'Emploi et ses partenaires, se sont tenues le 14 novembre: 50 employeurs présents et 450 postes proposés.

Les journées nationales Tourisme & Handicap, organisées par l'association Tourisme & Handicap, ont été accueillies par la Ville de Bordeaux et l'Office de Tourisme les 31 mars et 1^{er} avril. Les 23 sites bordelais labellisés Tourisme & Handicap ainsi que toute l'offre de découverte adaptée sont présentés sur www.tourisme-accessible.bordeaux.fr

L'Office de Tourisme propose un itinéraire labellisé **Tourisme et Handicap** pour un public à mobilité réduite, jalonné d'une signalétique spécifique. Le "**plan-guide du patrimoine**" est édité en braille avec la collaboration de l'UNADEV : 4 circuits sont à découvrir à pied ou en tram.

Les quais et la Maison écocitoyenne ont été labellisés Tourisme et Handicap; le prêt gratuit d'un tandem ou d'un vélo mono-pousseur est proposé par la Maison écocitoyenne.

Nouveau service de géolocalisation.

Depuis janvier 2012, la Ville offre un nouveau service de géolocalisation du "tourisme accessible" aux possesseurs de smartphone. Bordeaux est l'une des 1ères villes de France à proposer une offre touristique globale et adaptée aux personnes en situation de handicap.



Le stationnement en réalité augmentée

Via l'application gratuite <u>Layar</u> sur smartphone, la Ville propose aux personnes handicapées de repérer les places de stationnement disponibles et l'itinéraire le plus court.

Perspectives

- Poursuivre la mise en accessibilité des ERP de la Ville (objectif 2015 fixé par la loi de février 2005), notamment le stade Charles Martin, deux Clubs senior l'ensemble sportif Stéhelin, le Conservatoire, la mairie de quartier de Caudéran, le Musée des arts décoratifs, l'école maternelle Paul Lapie, l'école élémentaire de la Somme et la crèche Albert Barraud
- Développer l'accessibilité aux manifestations et à l'espace public
- Favoriser l'accès aux sports, aux loisirs et à la vie culturelle

Lutter contre la précarité énergétique

Depuis 2011, en partenariat avec EDF et le Fond Solidarité Logement (FSL) 33, le CCAS de Bordeaux accueille un **médiateur énergie** dont la mission est de recevoir les Bordelais souhaitant s'informer ou régler les difficultés liées à leurs factures d'énergie.

1 243 personnes ont été reçues en 2012; 6 000 autres ont été renseignées par téléphone.

Afin d'optimiser les actions de lutte contre la précarité énergétique, la Ville a constitué un **groupe de travail** transversal regroupant l'ensemble des acteurs du territoire (FSL, Conseil Général de la Gironde, fournisseurs d'énergie, services de l'Etat...).



L'opération **kits d'économie d'énergie et d'eau** s'est poursuivie avec l'équipement de 200 ménages supplémentaires, avec l'appui partenarial du CREAq, de l'ACAQB et du CCAS.

Depuis 2010, 550 foyers ont bénéficié de cet accompagnement. L'objectif de 800 foyers équipés sera atteint mi-2014.

Perspectives

Mise en place du Service Local d'Intervention sur la Maîtrise de l'Energie (SLIME) par convention triennale (2013/2016) avec pour objectif 200 ménages par an.

Construire des parcours d'insertion durable dans le logement et l'habitat

1780 logements ont été attribués en 2012 par les bailleurs sociaux en commission selon la répartition suivante : 33% par Aquitanis (564 attributions), 25% par Domofrance (436), 13% Gironde Habitat (233) et 7% par Mésolia (125). 36% des logements sont attribués à des personnes seules.

1080 logements sociaux ont été programmés à Bordeaux en 2012 dont **211 logements très sociaux (PLAI)** (5,50 euros /m²).

Pour les jeunes travailleurs et jeunes en insertion, l'objectif 2008-2014 est de doubler le nombre de places (de 250 à 500). Deux initiatives nouvelles peuvent être citées :

- la résidence Prodomo où 3 éducateurs de rue accueillent et accompagnent le parcours d'une dizaine de jeunes prêts à se réinvestir dans un projet
- Le Foyer du Levain, avec l'ouverture de sa 2ème extension.

La Maison St Fort, nouvelle pension de famille inaugurée en novembre, offre un ensemble de logements à loyer modéré (21 studios et 2 très-sociaux). L'association Habitat et Humanisme y accompagne les résidents dans l'objectif de réconcilier l'économique et le social grâce au logement. L'objectif est d'ouvrir à terme une pension de famille (ou maison-relais) par quartier de Bordeaux.

La réhabilitation d'un **hôtel meublé**, Cours de la Somme, permet d'ajouter 15 chambres au dispositif d'accueil des publics les plus vulnérables.

Perspectives

Trois nouvelles pensions de famille en projet : à Caudéran avec Domofrance (20 places), au COS rue des Treuils (20 places) et un nouveau bâtiment Prodomo rue Amédée Saint Germain.

Valoriser la prise en compte des clauses d'insertion.

Le PLIE de Bordeaux a recensé sur le territoire bordelais 94 098 heures de travail réservées à un public rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle, auxquelles il faut ajouter 21 000 heures réservées à des ESAT, soit une progression de 66% par rapport à 2011.

La Ville de Bordeaux représente 57% de ce total, avec 53 662 heures réparties en :

- 17. 553 h dans 10 opérations de la Ville et du CCAS,
- 36. 109 h sur deux marchés de prestations d'insertion et de qualification professionnelle : entretien et réparation des vélos de la Maison du vélo par le Garage Moderne + entretien et surveillance dans les écoles publiques par les associations d'aide à la personne BIC (Bordeaux Inter Challenge) et ARE 33 (l'insertion par l'économique au quotidien).

40 marchés publics intègrent une clause sociale : 2 marchés d'insertion et de qualification professionnelle portés par la Ville et 38 opérations, dont 34 marchés de travaux et 4 marchés de service. 120 entreprises attributaires ont été accompagnées par le PLIE de Bordeaux dans la réalisation de leur engagement d'insertion.

Perspectives

Le PLIE de Bordeaux a déjà recensé des opérations pour près de 250.000 heures d'insertion réparties sur 64 opérations liées aux grands projets de la Ville (nouveau stade, Cité municipale, [Re]Centres et Centre Culturel et Touristique du Vin).

L'expérimentation d'autres dispositifs que les Art. 14 ou 30 du code des marchés publics est envisagée, de même que l'extension à de nouveaux secteurs d'activités tels que la restauration ou les prestations informatiques.

Favoriser la création d'entreprises et l'insertion

Dans le cadre de la 5^{ème} édition du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire¹ en novembre, deux associations bordelaises ont reçu le Prix Coup de Cœur de l'initiative

¹ Avec plus de 13 000 salariés dans plus de 1000 structures bordelaises, l'Economie Sociale et Solidaire est le seul secteur d'activité toujours en progression malgré la crise. Depuis octobre, un Comité Bordelais de l'Innovation Sociale et Solidaire a été mis en œuvre; la Fête de l'ESS début 2013 à Darwin a été l'occasion de prendre connaissance de ses travaux.

sociale et solidaire : H'Nord pour un projet d'écoquartier coopératif situé llot Dupaty et Yakafaucon pour le café associatif Le Petit Grain installé place Dormoy.

La Caisse Sociale de Développement Local (CSDL), chargée du dispositif de micro-crédit, a reçu 1795 personnes (1600 en 2011) et accordé 252 prêts pour un montant de 906 228 € Dans ce cadre, on note une baisse des crédits dédiés à la création d'entreprises (154 en 2011 // 144 en 2012) et une hausse des crédits "de dépannage" (72 en 2011 // 108 en 2012).

La **2**^{ème} **édition du Village de la création d'entreprise** a été organisée par la Ville de Bordeaux et Emploi Bordeaux avec l'appui de leurs partenaires le 23 mars. Gratuit et ouvert aux futurs entrepreneurs, ce forum était installé à la Mairie de quartier du Grand Parc.

<u>Développer les dispositifs d'accompagnement des publics fragiles ou en situation</u> d'exclusion



Le cycle de conférences-débats Les Bruits de la rue. Depuis 2011, face à l'augmentation croissante des situations de précarités, le cycle de conférences-débats Les Bruits de la Rue interroge la situation des plus démunis. La 4^{ème} conférence s'est tenue le 23 février et la 5^{ème} le 3 juillet.

Le CCAS de Bordeaux a coordonné pour la 4^{ème} année consécutive (23 juillet-24 août) une distribution de "paniers de la solidarité", avec la Banque alimentaire et l'association Coffee Bus 33 (1 déjeuner, 1 dîner et 1 petit-déjeuner pour 6 euros).

Intégrer le développement durable dans le cadre des actions internationales de la Ville

Plusieurs missions de coopération ont porté sur certaines problématiques du développement durable, 2012 ayant été principalement consacré au thème de l'eau dans l'optique du 6^{ème} Forum mondial.





6^{ème} Forum mondial de l'eau (12-17 mars 2012) : Bordeaux désignée ville-pilote *Eau et solidarité internationale*

Signataire du Pacte d'Istanbul et exemplaire dans la gestion de l'eau, la Ville de Bordeaux prend une part active à la mobilisation internationale autour de cette question: dépollution de plans d'eau à Wuhan en Chine, assainissement pluvial à Ouagadougou au Burkina Faso ou alimentation en eau potable de quartiers défavorisés de Casablanca au Maroc.

En préambule du Forum mondial de l'Eau, Bordeaux a organisé 3 séminaires préparatoires en 2011 :

- "Ville, école et eau" en juillet, avec l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)
- "Femmes, eau et développement durable" en novembre avec l'AIMF
- "Eau et solidarité internationale", en décembre avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Les Appels à projets **Méditerranée** et **Co-développement** en direction des associations bordelaises désireuses de développer des actions de coopération internationale intègrent les questions d'environnement et de développement durable dans leurs conditions.

Bordeaux et Wuhan, du 11 au 14 avril.

Cette mission, centrée sur les questions du tourisme et du développement durable avait pour objectif d'aider Wuhan à adapter au contexte chinois la méthode Bilan Carbone de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), après la formation de cinq experts chinois en 2011.

20 ans de coopération entre Bordeaux et Saint-Pétersbourg

Pour cette occasion, des délégations d'élus des deux villes se sont rencontrées à Bordeaux du 13 au 16 septembre (Agora) puis à Saint-Pétersbourg du 6 au 9 décembre pour évoquer, notamment, la gestion de l'eau et la sensibilisation des jeunes publics à cet enjeu.

Coopération avec Ramallah

En janvier, Bordeaux a participé aux Assises de la coopération décentralisée France-Palestine à Hébron et Ramallah; l'eau et l'assainissement faisaient partie des sujets étudiés.

Chapitre II Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Dans le cadre de **la préservation de la biodiversité**, la Ville enrichit et partage la connaissance du territoire. Elle dispose d'outils de suivi de la biodiversité, de l'état des milieux, et des trames écologiques.

L'organisation des services permet d'accroître l'offre des parcs et jardins et de disposer d'une analyse paysagère spatialisée et d'un accompagnement des projets d'aménagement urbain à l'échelle d'un quartier ou de jardins familiaux et partagés.

L'Agenda 21 favorise également la **préservation et la gestion durable des ressources naturelles du territoire**, de **l'eau**, ainsi que les continuités écologiques.

Il préserve et développe la diversité de la nature en ville et montre l'exemple en labellisant et certifiant sa **gestion écologique des espaces verts** et en réduisant sa consommation d'eau.

Accroître l'offre des parcs et jardins de la Ville

Entre janvier et décembre 2012, plusieurs réunions de concertation avec les riverains de la **Place André Meunier** ont permis d'aboutir à un projet de réaménagement intégrant une grande aire de jeux d'enfants, des jardins partagés, une aire de pétanque, une cabane pour les associations, un théâtre de verdure et une grande zone de pelouse.



La tranche conditionnelle 1 de l'aménagement de la section aval du Pont de Pierre du Parc aux Angéliques est désormais terminée. La cohérence de la programmation des nouveaux

espaces verts et des opérations urbaines a été affinée, dans le but, d'offrir aux Bordelais des quartiers nouveaux attractifs.

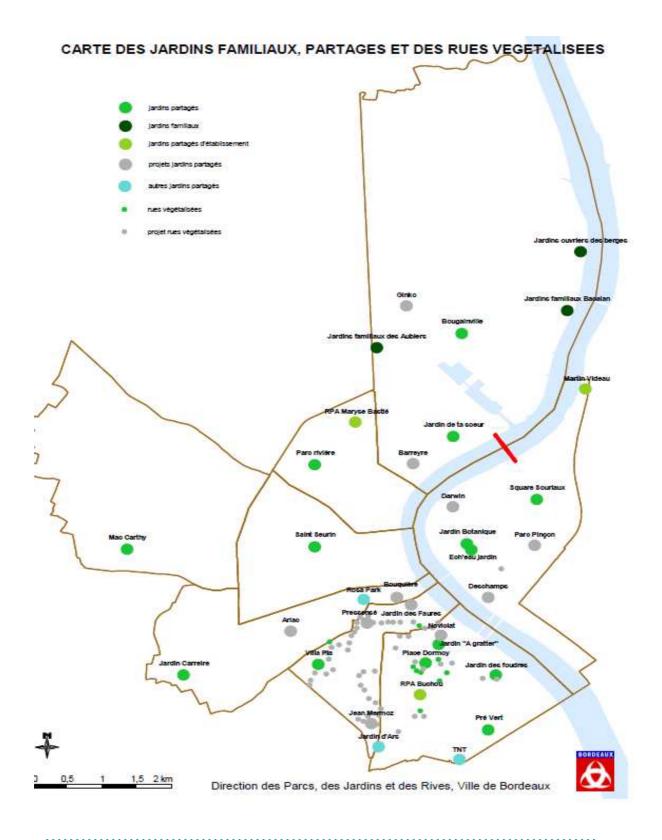
Perspectives

- Prise en charge de la seconde partie du parc Denis et Eugène Bühler et des espaces plantés du quartier Ginko (460 arbres, 18 000 arbustes sur 4,5 ha).
- Aménagement transitoire du Parc aux Angéliques en amont du Pont Jacques Chaban Delmas en 2013
- Aménagement de la partie Deschamps du Parc aux Angéliques en collaboration avec Bordeaux Euratlantique
- Aménagement du jardin traversant de l'îlot Armagnac
- Aménagement de la place André Meunier (livraison attendue pour avril 2014) et de la Place Saint-Michel (livraison prévue 1^{er} semestre 2015)
- Réhabilitation du Parc Pinçon

Accompagner les aménagements participatifs :

Aux côtés des **97 parcelles de jardins familiaux pour 94 familles** (Bacalan et Aubiers), on dénombre, à ce jour, **13 jardins partagés pour 608 bénéficiaires** (*Jardin botanique, Jardin de ta sœur aux Chartrons, Jardin Prévert à Carle Vernet, Parc Rivière, Jardin des foudres à Belcier, Jardin de St Seurin, Villa Pia à St Genès, le jardin du Muguet derrière l'église Ste Marie Bastide et les Jardins de Mac Carthy à Caudéran, jardin partagé distribué Place André Meunier, Place Dormoy, Jardin Carreire à Saint Augustin ou encore plus récemment, au printemps, le jardin partagé de la rue Barreyre animé par l'association Esprit de quartier). Ces jardins sont animés par les associations Les Jardins d'Aujourd'hui, Freach & Cheap, 5 de cœur, village st Seurin, Atelier des bains douches, Les Coquelicots, Yakafaucon, Epicerie Solidaire, Cap Carreire.*

Face à l'engouement des habitants pour la **végétalisation** de rues, la Ville a réalisé un guide et une Charte de bonnes pratiques indiquant notamment les modalités de création d'une rue végétalisée et décrivant les espèces interdites. Les rues végétalisées sont les suivantes: rue Faidherbe, rue Montfaucon, rue Ambroise, rue Guépin, rue Francin, rue Vauquelin et rue Tanesse à fin 2012.



Perspectives

- Créer 3 à 4 nouveaux jardins partagés chaque année Poursuivre la végétalisation des rues en partenariat avec les habitants Remise en état des jardins familiaux des Aubiers et Bacalan

Préserver la biodiversité

L'ensemble des actions de gestion écologique est encadré par les référentiels de deux labels qui sont :

- EVE (Espace Vert Ecologique)², label qualifiant la qualité de la gestion d'un parc ou d'un espace vert, obtenu depuis 2011 pour 12 parcs, soit prés de 50% des espaces verts.
- REFUGE LPO, label décerné en décembre 2012 pour une durée de cinq ans par la Ligue de Protection des Oiseaux à dix de nos principaux parcs, déjà labellisés EVE, soit 296 hectares de patrimoine (Parc Bordelais, Parc Rivière, Parc de la Béchade, Jardin Public, Parc Monséjour, Parc aux Angéliques, Parc des Berges Nord, Square de Brascassat, Jardin des Dames de la Foi, Jardin de la Visitation, Parc des Berges de Queyries (amorce du Parc aux Angéliques), Parc des Berges de Bordeaux Nord), parcs dotés de 194 nichoirs à oiseaux pour favoriser la nidification, indicateur de biodiversité. Bordeaux est la seule ville en France à avoir obtenu un tel nombre de parcs qualifiés par ce label.

L'objectif **"0 phyto en 2012"** de l'Agenda 21 (2018 pour le Grenelle) est quasiment atteint sur l'ensemble du territoire, et totalement depuis octobre 2009 pour l'entretien des parcs et jardins publics. L'accompagnement au désherbage manuel se poursuit.

Les travaux du comité scientifique et technique du Bois de Bordeaux se sont poursuivis, ainsi que les projets d'aménagement sur ce site en faveur de la biodiversité et de sa mise en valeur auprès du public. Une zone de compensation liée à la destruction d'habitat d'espèces protégées du fait de la construction du stade et des ateliers du tramway a été définie.

Par ailleurs, la majorité des **30.000 arbres cibles** est désormais **cartographiée** leur gestion et leur maintenance est assistée par ordinateur (GMAO) et accessible sur l'open data. Les achats de matériels électriques non polluants et moins bruyants (véhicules et matériels d'entretien portatifs) se sont poursuivis, portant ainsi à 30 le nombre de véhicules électriques.

Perspectives

- Réalisation des audits de certification ISO 14001 de la Direction des parcs, des iardins et des rives
- Finalisation de la Charte de l'arbre
- Signature d'une convention de gestion des berges de Garonne avec Bordeaux Port Atlantique (Natura 2000)
- Elaboration d'un plan de gestion écologique du bois de Bordeaux et du parc floral

Développer, sensibiliser et former à la gestion raisonnée

Afin d'inciter les Bordelais à l'adoption de pratiques écologiques en matière de jardinage, réalisation et diffusion de la Charte du jardinier. Quelques chiffres en matière de formation et de sensibilisation :

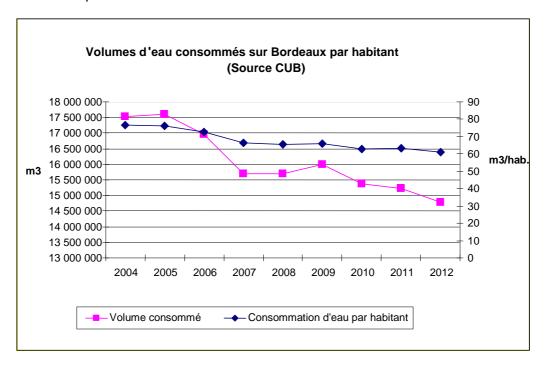
- 171 085 visiteurs au Jardin botanique en 2012
- 160 élèves par an au Lycée Camille Godard
- 4000 personnes reçues par an à la Maison du jardinier
- Création d'une classe de BTS au Lycée horticole Camille Godard à la rentrée 2012.

² La Ville n'a pas sollicité le renouvellement du label EVE au-delà de 2012, la labellisation ECOJARDINS ayant été demandée et obtenue au premier semestre 2013 pour les mêmes espaces verts.

Préserver la ressource en eau

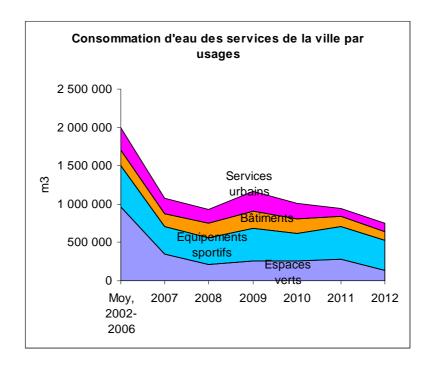
Sur le territoire

La consommation d'eau potable par habitant sur le territoire de Bordeaux (particuliers, entreprises, administrations) a globalement diminué de 18% sur la période de référence 2002-2006 à 2012, ce qui montre une réelle prise de conscience environnementale de tous les acteurs sur la période.



Dans le patrimoine

Signataire du Pacte d'Istanbul, la Ville respecte ses engagements et poursuit la réduction de la consommation d'eau (plus de 62% au cours des 10 dernières années, passant de 2 millions de m³ à 750.000 m³ en 2012).



Les efforts menés par l'ensemble des services ont porté sur la consommation des parcs et jardins qui a diminué de plus de 85%, celle des services urbains (propreté, marchés, hygiène, fontaines...) de près de 63%, celle des bâtiments municipaux de 42% et enfin celle des équipements sportifs de 28%.

La consommation d'eau issue des nappes profondes (forages inclus) a diminué de prés de 15% par rapport à l'année 2011 et de 40% entre la période 2002-2006 et 2012, permettant à la Ville de doubler l'objectif de réduction de 20% des prélèvements d'eau fixé par le SAGE de la Gironde à l'horizon 2013. A titre d'exemple, les travaux de récupération de l'eau géothermique issue du réseau de Mériadeck pour l'alimentation des bassins et le chauffage de la piscine Judaïque ont permis en 2012 d'économiser environ 30 000 m³ d'eau (et près de un million de kWh de gaz nature)l.

Perspectives

- Poursuivre la distribution aux Bordelais des kits d'économie d'eau dans le cadre du programme européen MAC eau coordonné par le SMEGREG à l'initiative du Conseil Général de la Gironde (16 000 kits à distribuer aux Bordelais entre septembre 2013 et décembre 2014)
- Etendre l'installation de matériel hydro-économe à de nouveaux bâtiments municipaux
- Développer les solutions de substitution aux eaux issues des nappes profondes, de qualité adaptée à l'usage (forages en nappes superficielles, eaux industrielles, eaux des parkings sous-terrains...) notamment en créant un forage sur les quais.

Chapitre III Dynamique de développement suivant des modes de production responsables

L'Agenda 21 incite à des pratiques de consommation responsables les habitants et les acteurs locaux. Il favorise la rencontre d'acteurs diversifiés et l'émergence de projets nouveaux en matière de production et de consommation responsables.

L'Agenda 21 accompagne les parties prenantes vers l'éco-responsabilité et le développement des emplois et des compétences à l'échelle locale, et une adaptation aux évolutions à venir.

Il privilégie la production alimentaire locale et les produits bio.

La Ville agit notamment par le biais de la commande publique et **développe les achats écoresponsables** par une participation active à des réseaux d'échanges et d'expériences, locaux et nationaux. Elle met en place des critères/clauses environnementales et sociales grâce à des acheteurs publics formés à l'analyse en coût global.

Pour montrer l'exemple par ses pratiques internes, elle poursuit également et étend sa politique de **réduction et valorisation des déchets.**

Développer les achats éco-responsables

La Ville a participé à la **constitution de l'association 3AR**, créée en substitution du Réseau aquitain des Acheteurs (RAA) animé par l'ADEME. Depuis décembre, la Ville est membre actif de ce réseau professionnel dont l'objectif est d'accompagner les acheteurs publics dans leur démarche Développement durable.

Le volume d'achats éco labellisés est passé de 2 M€ (fin 2011) à 2,30 M€ (fin 2012) pour un montant total d'achats de prestations et services de 69 M€ (62 M€ en 2011). On note, en particulier, la nette progression des lots réservés aux ESAT ainsi que l'acquisition de mobiliers administratifs en bois issu de forêts gérées durablement.

Des critères de développement durable sont intégrés dans les appels à concurrence aux critères d'attribution afin de juger les démarches des soumissionnaires en faveur du développement durable dans la chaîne logistique du traitement des commandes (ex: conditionnement, transport, dématérialisation, insertion sociale...). Ainsi 21 marchés, sur les 172 en cours (soit 12 %) ont débouché sur des achats durables.

Accompagner les parties prenantes vers l'éco-responsabilité et promouvoir les métiers du développement durable

La Charte d'engagement climat énergie des entreprises de Bordeaux.



Le 13 octobre, lors du Forum Agenda 21, une vingtaine d'acteurs économiques majeurs du territoire ont signé avec l'ADEME et la Ville, la Charte d'engagement climat énergie, dont les objectifs sont de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par l'activité économique et de contribuer à l'adoption de modes de fonctionnement, de production et de consommation responsables et innovants.

Réunis en Club, les 33 signataires (fin 2012) échangent et mutualisent leurs réflexions sur des sujets liés au climat et à

l'énergie, échangent leurs expériences, s'engagent dans des actions individuelles ou collectives...

L'ensemble des salariés du Club climat énergie représente aujourd'hui 25% de la population active bordelaise, occupe 2 millions de m² et consomme 240 GWh (soit 1/8^{éme} de la consommation d'énergie de l'ensemble du territoire) ; ses actions développées jusqu'en 2016 devraient avoir un impact significatif sur les émissions de gaz à effet de serre.

Perspectives

Elargir le Club Climat Energie des entreprises de Bordeaux à de nouveaux acteurs économiques

La Charte éco-commerçant-artisan



La Ronde des Quartiers de Bordeaux a présenté le 5 avril la nouvelle charte des écocommerçants/artisans de Bordeaux. Cette charte, qui poursuit et amplifie le 1^{er} engagement signé en 2007, a pour ambition de renforcer les actions des commerçants bordelais en faveur de l'environnement et de faire de Bordeaux un exemple national. Organisé par la Ronde des Quartiers de Bordeaux avec l'appui de la Ville de Bordeaux, du Pôle Emploi, de la Mission Locale de Bordeaux, des Chambres consulaires..., le 2ème Forum des métiers du commerce et de l'artisanat a rassemblé le 26 septembre une vingtaine d'entreprises en phase de recrutement, avec près de 1000 offres d'emploi issues des 5 500 commerces actifs et 3 500 artisans (Opération Urbaine Collective).

Perspectives

- Contribuer au développement du label commerçants et artisans éco-responsables
- Soutenir la manifestation automnale « Le Bon Goût d'Aquitaine » dans une démarche écocitoyenne avec la création d'un espace dédié au développement durable

Les pépinières d'entreprises en constante progression

- La pépinière éco-créative des Chartrons héberge 17 entreprises (32 depuis son ouverture en 2010) ainsi que la Maison Initiative Entreprenariat (MIE) et la couveuse Anabase. Anabase permet aux porteurs de projet de tester leur activité pendant 3 ans, avant la création effective de leur entreprise. La structure a déjà hébergé 40 projets depuis 2009. 60% d'entre eux ont fait l'objet d'une création d'entreprise; 20% sont repartis vers l'emploi.
- La **pépinière Sainte Croix** (artisanat) a reçu 21 entreprises en 5 ans avec un taux de pérennité de 85 % ; 13 d'entre elles se sont installées à Bordeaux

Perspectives

- Poursuivre l'accompagnement à la création d'entreprises: la 3^{ème} pépinière d'entreprises dédiée aux métiers de l'économie verte et du développement durable, doit ouvrir ses portes fin 2013, rive droite au cœur de l'éco-système Darwin, dans la caserne Niel.
- Une 4^{ème} pépinière dédiée aux métiers de la ville est en réflexion à l'horizon 2014 aux bassins à flot. Cette filière représente 10 500 emplois salariés pour la commune de Bordeaux et affiche une dynamique remarquable en lien avec le projet urbain.

La Ville a poursuivi son soutien à la 4^{ième} édition du **Forum NEED** (énergie et économie verte) sur le thème de l'énergie. **912 participants** ont été recensés en 2012.

Poursuite du projet d'éco-labellisation européen des hébergements touristiques par l'UMIHRA (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie en région aquitaine).

Perspectives

L'UMIHRA va recruter un chargé de mission environnement ; c'est le 1^{er} syndicat de l'hôtellerie et de la restauration à effectuer ce type de recrutement en France.

Le CDPEA (Construction Durable et Performance Energétique en Aquitaine) a sensibilisé plus de 2000 personnes en 2012 au travers de conférences, débats et ateliers. Cette association compte plus de 150 membres.

Deux nouvelles conférences ont été organisées à la Maison écocitoyenne par **Renaissance** des Cités d'Europe, dans le cadre du cycle Patrimoine et Développement durable.

Privilégier la production alimentaire locale

Marché de Producteurs de Pays

Dans le cadre de son partenariat avec la Chambre départementale d'agriculture, la Ville a mis en œuvre 6 manifestations sous le label **Marché de Producteurs de Pays** dans plusieurs quartiers (contre 3 en 2011).

Fraîch'attitude, du 4 au 8 juin, les fruits et légumes frais à l'honneur

Le programme, établi en partenariat avec INTERFEL (Interprofession des Fruits et Légumes Frais), le SIVU Bordeaux-Mérignac, la Maison écocitoyenne et l'association Prof'Apa, a proposé de nombreux temps forts. Des menus spéciaux ont été servis dans les écoles de Bordeaux avec distribution de recettes de produits de saison à cuisiner à la maison.

Développer les achats bio



Bordeaux a reçu le Label Territoire Bio Engagé de la part de l'association ARBIO Aquitaine, interprofession bio régionale le 13 octobre 2012. Ce prix récompense le taux de **27,3**% de produits bio atteint, en volume, dans les achats du SIVU Bordeaux-Mérignac, syndicat intercommunal chargé de la préparation de 20 000 repas/jour.

Les **2èmes Rencontres professionnelles de la restauration collective** ont été organisées le 1^{er} février à Bordeaux par ARBIO Aquitaine³.

Perspectives

- Continuer à décliner les achats bio en lots afin de faciliter la réponse de petits agriculteurs
- Accentuer la régionalisation des achats bio, notamment dans les filières avicoles
- Intégrer les produits issus de l'agriculture en conversion bio quand les filières régionales ne sont pas suffisantes

Réduire et valoriser nos déchets

La Ville ne dispose pas à ce jour de statistiques fiables relatives à son territoire. Pour l'ensemble de la CUB, 563.9 kg/habitant de déchets ont été collectés en 2012 (porte à porte, verre, centres de recyclage et déchets des services communaux) dont:

- 256.11 kg/hab d'ordures ménagères et assimilées (poubelle noire)
- 75.82 kg/hab de fraction recyclable (poubelle verte)
- 54.39 kg/hab de verre

3 Line pouvelle pleteforme de distribution Manger Pie Sud Queet réunit depuis es

³ Une nouvelle plateforme de distribution *Manger Bio Sud-Ouest* réunit depuis cette date 12 groupements producteurs, transformateurs et fournisseurs de bio d'aquitaine et de Midi-Pyrénées.

L'action de la Ville s'inscrit dans la stratégie communautaire de réduction des déchets et de développement du recyclage.

Plus de 100 000 encombrants ont été collectés par la Ville (92 000 en 2011) soit 2 150 t dont 18 % ont été valorisés (bois, ferraille...), 1 160t de déchets verts dont 736 valorisées en compost et enfin, 920t d'ordures ménagères sauvages hors bacs (contre 820 en 2011).

Le **Relais Textile Gironde** a collecté 626 t de vêtements, chaussures et linge de maison à partir de 83 bornes, soit **une baisse de l'ordre de 10% du volume** par rapport à l'année 2011. Pour 240 000 habitants, cela représente 2,62 kg/an/hab alors que le potentiel bordelais est estimé à 2 886 t/an, soit 12kg/an/habitant (chiffres ADEME).

On note également l'ouverture de **Ding-Fring**, cours Victor-Hugo, boutique de revente des vêtements collectés en bon état.

•••••••••••

Perspectives

Malgré la baisse des quantités collectées, le Relais textile Gironde a atteint le seuil des 3000t nécessaire à la création d'un centre de tri et de 50 emplois.



L'acquisition de mobilier urbain se poursuit avec **168 cendriers de rue** supplémentaires et **2932 corbeilles à papier** installés en 2012.

L'ensemble des bâtiments municipaux est passé au tri sélectif (papier/carton et ordures ménagères). En 2012, la Ville a réduit et a amélioré le tri sélectif des déchets municipaux permettant de **recycler 115 t de papiers cartons** contre 200 t en 2008.

De même, on observe en 2012, une augmentation d'une tonne par mois de déchets valorisés en compost grâce à l'apport de 10 établissements supplémentaires collectés. La pesée embarquée permet aujourd'hui un suivi affiné des volumes réellement collectés. Les résultats 2012 indiquent une forte progression des déchets fermentescibles (65t).

20 écoles et le snack du Pôle technique municipal participent au tri sélectif des produits fermentescibles. A cela s'ajoute également la collecte des encombrants, des déchets verts et des déchets des marchés de plein air (294 tonnes de déchets, soit une baisse de 22,6% par rapport à 2011)

1500 enfants ont été sensibilisés au **tri des déchets** par 5 volontaires d'UnisCité encadrés par les services de la Ville.

Chapitre IV Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère

Le contexte planétaire de diminution des énergies fossiles, des ressources en eau, d'appauvrissement des sols et de changement climatique, place notre métropole dans une situation inédite de crise écologique et économique. La Ville de Bordeaux s'est fixé dès 2008, l'atteinte du Facteur 4 (division par 4 des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050) et du point de passage dit des 3x20 définis pour 2020 par l'Union Européenne.

En décembre 2008, elle adoptait un plan climat énergie territorial (PCET), partie intégrante de son Agenda 21, par anticipation sur les directives de la loi Grenelle II, qui fixait au premier rang de ses priorités la lutte contre le changement climatique.

En début d'année 2012, la ville réalisait un bilan triennal de son PCET et un nouveau bilan carbone territoire et patrimoine et s'engageait dans le processus de labellisation « Cit'ergie®» de sa politique énergétique.

A l'issue de cette phase d'études, de bilans et de diagnostics, en concertation avec les instances de gouvernance de l'Agenda 21, il a été décidé d'élaborer un **nouveau PCET portant sur la période 2012-2016**.

Le nouveau plan d'action PCET de la Ville doté d'un budget prévisionnel total du plan d'action sur 5 années de 55 M€, se fonde sur les grands principes de transition énergétique et de construction progressive d'une ville durable et solidaire et repose sur 3 grands principes :

- 1. La relance des efforts de maîtrise des consommations d'énergie.
- 2. Le développement des énergies renouvelables et de récupération.
- 3. La participation active de tous les acteurs du territoire.

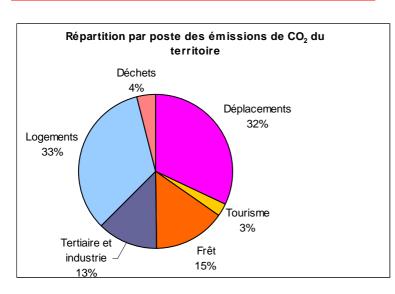


<u>Le nouveau plan d'action du Plan Climat Energie Territorial</u> (2012-2016)

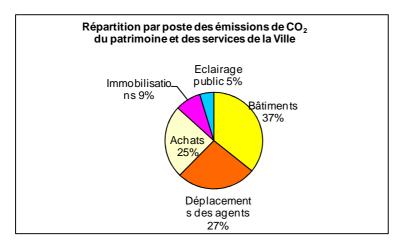
L'année 2012 est marquée par l'adoption en Conseil municipal de septembre du nouveau plan d'action du Plan Climat Energie Territorial pour la période 2012-2016.

Ce nouveau plan d'action comporte 3 axes, déclinés en 11 objectifs et 38 actions. Il a pour ambition d'inscrire résolument Bordeaux dans la transition énergétique afin, à long terme, d'atteindre le Facteur 4 (division par 4 des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050) et, à moyen terme, de répondre aux objectifs européens du "paquet énergétique" dit des 3x20.

Nouveau bilan des émissions de gaz à effet de serre



Le bilan « Territoire » indique baisse globale émissions de 50 000 tegCO₂ soit 3,6% par rapport au bilan 2008 (de 1 352 600 teqCO₂ à 1 303 500 teqCO₂). A défaut inflexion nette émissions susceptible d'inscrire la ville sur la trajectoire du Facteur 4, on peut conclure pour le moins à une stabilisation des émissions du territoire.



Le bilan "patrimoine et services" indique une baisse globale des émissions de 1 300 teqCO2 soit 3,6% par rapport au bilan 2008. Cette baisse est principalement due à celle de la consommation d'énergie fossile pour le chauffage des locaux de la ville.

Bordeaux labellisée Cit'ergie



A l'occasion des Assises nationales de l'énergie réunies à Grenoble en janvier 2013, Bordeaux a reçu la labellisation Cit'ergie pour ses efforts engagés sur les questions énergétiques. Avec

63% de points obtenus, la Ville fait une entrée remarquée dans la démarche européenne de labellisation Cit'ergie et se place ainsi parmi les plus grandes collectivités françaises actives dans le domaine de l'énergie et du climat. Bordeaux est la première commune française à obtenir un tel niveau de label dès la première année d'engagement.

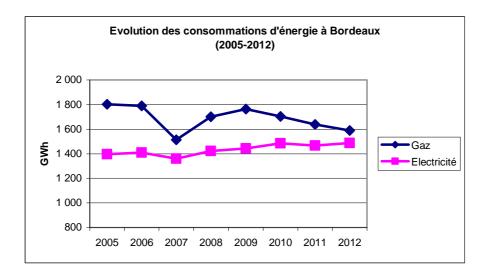
La commission nationale du label a récompensé Bordeaux pour l'intégration de cette politique dans le plan climat énergie territorial adopté en 2008 et réactualisé en septembre dernier et dans le projet urbain Bordeaux 2030, ainsi que pour la mise en œuvre d'actions volontaristes notamment sur son patrimoine, la mobilité douce, la sensibilisation des acteurs du territoire et le développement des énergies renouvelables. Cette démarche de labellisation a permis de disposer d'un accompagnement méthodologique, pour valoriser et faire reconnaitre la qualité de la politique climat énergie et pour s'inscrire de façon plus formelle dans un processus d'amélioration continue des actions mises en œuvre.

Perspectives

La Ville entend désormais maintenir ses efforts et inscrire le territoire vers la transition énergétique, en associant l'ensemble des acteurs (entreprises, citoyens, associations et agents municipaux) dans la perspective d'obtenir d'ici 2016 la plus haute distinction du label.

Maîtriser la consommation d'énergie

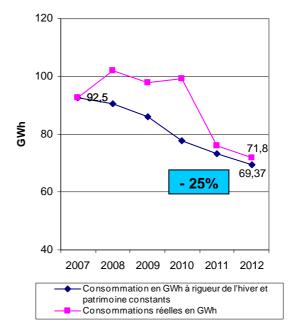
Malgré la vague de froid que la France a connue en février 2012, la consommation de gaz naturel, à l'instar de la consommation nationale, continue de baisser pour la 4^{ième} année consécutive. La consommation finale d'électricité corrigée des données climatiques a augmenté de 1,5% sur le territoire bordelais conformément à la tendance nationale (+ 1,6%). Notons toutefois que le maximum de puissance appelée (102,1 GW) a atteint en France une nouvelle valeur record le 8 février 2012.



Grâce à une politique conjuguant travaux d'économies d'énergie sur le bâti, amélioration des performances des installations techniques et actions sur le comportement des utilisateurs, la consommation des bâtiments a baissé de près de 25% en 4 ans, en ligne sur l'objectif ambitieux de réduction de 50% en 2016.

Pour les constructions neuves livrées fin 2012, un effort d'anticipation sur les échéances réglementaires a été conduit notamment sur les constructions suivantes: salles de danse rue Fieffé, bâtiment des jardiniers, groupe scolaire Barbev. Crèche Mirassou Ginestous)... Conçue pour obtenir une compacité maximale et réduire les déperditions thermiques, cette dernière réalisation, est l'un des premiers bâtiments dit "passifs", réalisé par la Ville de Bordeaux, Ainsi, les besoins en

Evolution de la consommation d'énergie du patrimoine bâti de la Ville (2007-2012)

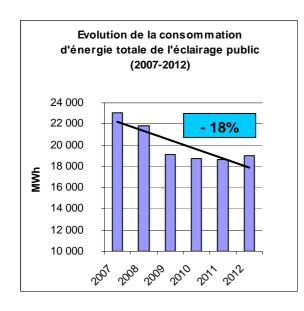


énergie pour le chauffage seront inférieurs à 15 kWh/m2/an.

La Ville s'est dotée, dans le cadre de ses investissements numériques, d'un système de contrôle des consommations. Des expérimentations de pilotage à distance de 50 installations (gymnases, locaux associatifs, écoles, bâtiments culturels) sont en cours.

Perspectives

- Extension du réseau de chaleur des Bassins à Flots à la future Cité des civilisations du vin
- Livraison de la Cité municipale (bâtiment à énergie positive)
- Lancement des travaux du groupe scolaire rue Bourbon aux bassins à flots (Bâtiment à énergie positive)
- Lancement de la réhabilitation du Muséum d'histoire naturelle avec récupération de calories dans le réseau d'eaux usées



La consommation d'énergie associée à l'éclairage public de Bordeaux a diminué de 18% depuis 2007, le programme de remplacement des quelque 9 120 lampes à basse performance subsistant fin 2008 étant pratiquement terminé. Parallèlement, des dispositifs plus innovants (LED, réducteurs de tension, détecteurs de présence) sont introduits dans le parc pour être testés tant au niveau de leur performance que de leur fiabilité et leur durabilité. Ces efforts ont permis de réduire la consommation moyenne par point lumineux pour atteindre aujourd'hui 515 kWh/an pour chacun des 36.842 points lumineux.

Favoriser les comportements plus économes



Les Familles à énergie positive : du 1^{er} décembre 2012 au 30 avril 2013, la Ville de Bordeaux a participé pour la première fois au défi national « Familles à énergie positive » initié par l'ADEME, dont l'objectif est de mobiliser la population de façon concrète, efficace et conviviale pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et réduire les consommations d'énergie à la maison. Le défi qui s'est déroulé en équipe pendant toute la saison de

chauffage, a permis de mobiliser **81 familles réparties en 12 équipes** dans chaque quartier de Bordeaux, plaçant Bordeaux parmi les collectivités françaises ayant réuni le plus de participants. Pour accompagner au mieux les familles au changement de comportement, la Ville a fourni des kits d'économie d'énergie (ampoules basse consommation, multiprise avec interrupteur, des réducteurs de débit d'eau...). Tout au long du défi, les familles ont été accompagnées par 3 associations (PACT HD, CREAQ, CLCV) missionnées par la Ville. Les familles bordelaises ont réalisé en moyenne **8%** d'économie d'énergie. L'équipe gagnante a quant à elle totalisé près de 23% d'économie.

En complément des permanences des Espaces Info Energie, conformément à l'objectif 7 du Plan Climat, la Ville a souhaité lancer une opération pilote dans deux quartiers de Bordeaux présentant majoritairement un tissu urbain d'habitat individuel. Il s'agit de **conseils en matière de rénovation thermique des logements**. Les conseils délivrés à domicile, par deux associations partenaires (PACT HD et CLCV), sont personnalisés et adaptés au logement. Les secteurs éligibles à ce dispositif ont été identifiés grâce à la thermographie aérienne réalisée par la Ville de Bordeaux dès 2008.



Au sein du personnel municipal, le réseau des correspondants énergie et eau a été lancé fin 2009 et est animé de façon régulière tant par des réunions thématiques que par la fourniture d'informations et de données pertinentes et adaptées. Ce réseau comprend actuellement 350 agents pour 330 bâtiments et sont

répartis dans chaque direction : il représente ainsi près de 10% de l'effectif permanent de la

Ville. L'année 2012 a été consacrée à la création de « l'Académie Climat Energie ». Les rencontres ont permis de définir les modalités de suivi des consommations des bâtiments. Ainsi en 2012, 15 bâtiments dont 4 écoles ont servi de sites test⁴ avant déploiement à l'ensemble des sites municipaux parmi lesquels, la Délégation au développement durable, la Maison Ecocitoyenne, les crèches Barreyre, Magendie et Sainte Colombe, la Maison du Jardinier, les écoles élémentaires Somme, Buisson, Bert, Maternelles Bert, Saint André, le centre d'animation Monséjour. La consommation d'énergie a baissé selon les sites de 5 à 35% en un an.

Perspectives

- Reconduction et extension de l'opération Familles à énergie positive fin 2013
- Mobilisation et engagements des membres du Club Climat énergie des entreprises de Bordeaux en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie liée à leur fonctionnement et à leur production
- Développement des actions de l'Académie Climat Energie

Accompagner financièrement les Bordelais dans la réalisation de travaux d'efficacité énergétique

Dans le quartier Belcier en 2009, puis à Bacalan en 2010/2011, la Ville a apporté une aide financière et technique pour encourager les travaux d'amélioration des performances énergétiques d'une centaine de **propriétaires occupants** sous conditions de ressources. Les **économies d'énergie observées s'élèvent à 27%** représentant en moyenne 320€ par logement et par an. Encouragée par ces premiers résultats, la Ville a lancé, en complément de l'OPAH, une nouvelle phase de trois ans (2012 – 2014), sur **Bordeaux [Re]Centres**. Ce dispositif prévoit l'accompagnement de 50 logements par an et une subvention à hauteur de 2 000 €, versée à part égale par la Ville et Procivis à laquelle s'ajoute une aide d'EDF pouvant aller jusqu'à 1000 € selon l'importance des travaux.

Perspectives

Ce dispositif étant désormais reconnu éligible par le Ministère du développement durable au titre des Certificats d'Economie d'Energie (CEE), la Ville va pouvoir accentuer son aide aux propriétaires occupants sur ce territoire.

Les **propriétaires bailleurs** bénéficient aussi d'un régime d'aide pour engager la rénovation de leurs logements. Une **Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)**, dite de renouvellement urbain (RU) pilotée par In Cité, court jusqu'en 2016. Elle devrait permettre, sur 5 ans, de moderniser 535 logements – dont 300 en location à un tarif conventionné – et 13 hôtels meublés, principalement dans les quartiers anciens de Saint- Michel et Sainte-Croix.

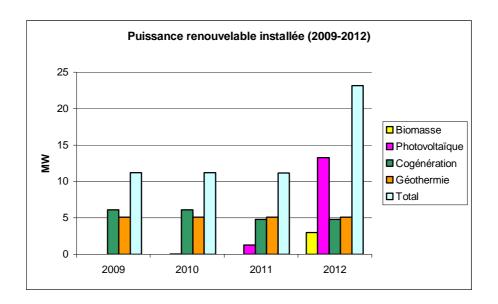
Au 31 décembre 2012, les premiers résultats sur 18 mois étaient encourageants avec 135 appartements rénovés dans 28 immeubles. 57 d'entre eux sont des logements conventionnés qui ont bénéficié d'améliorations ou de travaux lourds pour un montant moyen de 68 820 € et une subvention moyenne de 30 792 €. Ainsi, 1 € de subvention attribué

⁴ Une étude de la consommation d'énergie du bâtiment est réalisée. Un audit auprès des agents est effectué afin de connaître plus précisément les usages. Des préconisations sont alors définies conjointement et des actions sont mises en œuvre.

entraîne en moyenne 2,2 € de travaux. L'étiquette énergétique de l'ensemble des logements réhabilités indique désormais un classement de B à D.

<u>Développer les énergies renouvelables</u>

L'augmentation de la puissance installée d'énergie renouvelable d'une part et la progression de la production d'électricité « verte » au niveau national, d'autre part, portent la part d'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie (hors carburant) sur le territoire à 8% en 2012.



Perspectives

- Développer la géothermie grâce à l'étude d'opportunité menée en 2012
- Développer un projet pilote de micro-cogénération
- Lancer une étude sur la récupération de la chaleur fatale (chaleur industrielle)

Energie solaire

Des études d'implantation d'équipements solaires sont réalisées systématiquement sur chaque projet neuf ou de réhabilitation et donnent lieu, sauf impossibilité technique avérée, à une décision d'équipement solaire. Fin 2012, 15 bâtiments municipaux étaient équipés de panneaux solaires (558 m² de panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire et 79 076 m² de panneaux photovoltaïques dont les ombrières du Parc des expositions).

Géothermie

La valorisation de la ressource géothermique a été poursuivie, notamment sur le site de Mériadeck (piscine Judaïque en 2011 puis l'Hôtel de Ville, le Musée des Beaux arts et la future Cité municipale).

Les travaux de récupération de l'eau géothermale issue du réseau de Mériadeck pour l'alimentation des bassins et le chauffage de la piscine Judaïque Jean Boiteux ont été achevés à l'automne 2011 pour une économie annuelle de 30 000 m³ d'eau potable (soit la consommation annuelle de 544 personnes) et d'1 GWh de gaz naturel.

Energie hydrolienne

Après l'équipement du ponton d'honneur d'une hydrolienne de démonstration, le projet SEENEOH labellisé IEED (Institut d'Excellence Energie Décarboné) le 9 mars 2012

permettra, début 2014, l'implantation d'un site d'essai d'hydroliennes, en aval du Pont de Pierre. Au niveau mondial, ce site sera le 1^{er} site d'essai d'hydroliennes en milieu estuarien qui bénéficiera des Investissements d'Avenir à hauteur de 50% du coût d'investissement, le solde étant apporté par un partenariat public et privé local.

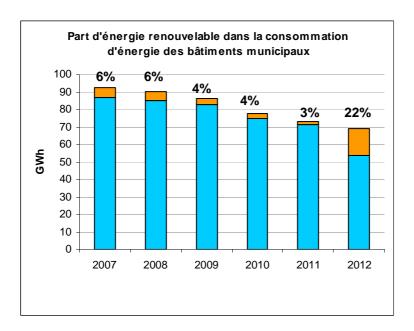
Son implantation à Bordeaux doit beaucoup au savoir-faire innovant d'une entreprise bordelaise (Energie de la Lune), aujourd'hui accueillie à Darwin.

Energie Biomasse

Ginko, premier écoquartier de Bordeaux, dispose d'un réseau de chaleur bois (3 MW) depuis l'été 2012 (80% de biomasse bois et 20% de biomasse végétale) dont les ressources sont issues de l'industrie locale. La crèche et le groupe scolaire Vaclav Havel sont installés dans un bâtiment BBC raccordé à ce réseau de chaleur.

Patrimoine municipal

La part d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie des bâtiments du patrimoine municipal est passée de 6% en 2007 à 22% en 2012 grâce notamment à l'installation des panneaux photovoltaïques du Parc des expositions.



La recherche du mix énergétique dans les opérations d'aménagement

Dans le quartier des **Bassins à Flots**, l'ensemble des promoteurs a souhaité la création d'une ASL (Association Syndicat Libre) afin de confier l'exploitation d'un réseau de chaleur à un opérateur sur la base d'une étude montrant la faisabilité économique, juridique et technique de cette solution. La réalisation d'un réseau de chaleur permet de mettre en œuvre les objectifs de développement durable assignés par les collectivités.

Dans la **ZAC Bastide Niel** une démarche exemplaire de stratégie de desserte énergétique a été menée par la CUB et la Ville, associées à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat et à une société d'ingénierie spécialisée.

De même, dans le cadre de **l'OIN Bordeaux Euratlantique**, une réflexion sur les choix de desserte énergétique a été conduite via une AMO Energie, en incluant un périmètre élargi.

L'enjeu d'atteinte du "facteur 4" en 2050 à Bordeaux et sur le territoire de la CUB a conduit la Ville, la CUB et l'ADEME à cofinancer une étude de planification réalisée par l'ALEC (Agence

Locale Energie Climat) et l'A'Urba. Les premières préconisations ont été rendues et vont constituer la base technique des propositions de modifications et de révision de l'ensemble des documents d'urbanisme. La phase 2 sera consacrée aux déclinaisons opérationnelles.

Perspectives

- Lancement des travaux de construction du réseau de chaleur des Bassins à Flots
- Lancement par Bordeaux Euratlantique et la CUB des études de maîtrise d'œuvre du futur réseau de chaleur desservant Saint Jean Belcier à partir de l'UIOM de Bègles
- Lancement de la DSP réseau de chaleur sur le secteur Brazza
- Poursuite de l'étude de planification énergétique sur le territoire bordelais

Favoriser les modes de déplacements doux

La Maison du vélo, créée en 2003, permet chaque année à plus de 3 000 Bordelais d'emprunter gratuitement un vélo (y compris dans les mairies de quartiers). En 2012, 614 vélos ont été gravés, 366 vélos prêtés pour des manifestations et 54 diplômes délivrés. Pour mémoire, en 2011, la Ville a également accompagné le déploiement du VCUB et défini en partenariat avec la CUB les lieux d'implantation des quelque cent stations d'emprunt.

Le nombre d'arceaux, le double sens cyclable et les aménagements de voierie se développent : 11 304 places de vélos (1 000 places/an), 50% des écoles équipées de stationnement vélos, 35 km de double-sens cyclables, 137 ha en zone 20 et 30. Bordeaux offre aujourd'hui 164 km de linéaires cyclables (méthode CERTU).



Cyc'lab:

Une rencontre internationale inédite, destinée à penser le futur du vélo dans la ville durable de demain

2^{ème} édition 10 février 2012 600 personnes accueillies

Le dessin du « vélo Bordeaux » imaginé par Philippe Starck avec les Bordelais a été dévoilé

Grâce à l'ensemble des efforts déployés, Bordeaux a été classée, selon une étude danoise récente, 4ème ville mondiale pour les cyclistes après Copenhague, Utrecht (Pays Bas) et Séville (Espagne). Le « Copenhagenize

index 2013 » salue le double système de prêt de vélos et son réseau de pistes réservées.

Afin d'inciter les Bordelais à utiliser des véhicules mutualisés, la Ville met à disposition 28 places de stationnement réparties dans chaque quartier réservées à l'autopartage. De même, depuis 2008, le conseil municipal de Bordeaux a voté l'expérimentation du disque vert qui permet d'accorder la gratuité de stationnement pendant 1h30 aux véhicules : véhicules GNV (gaz naturel pour véhicules), électriques, hybrides, GPL (gaz de pétrole liquide), ainsi qu'aux véhicules en auto partage dûment identifiés. Chaque année, ce sont plus de 50 disques verts qui sont ainsi accordés. Depuis juin 2013, ces mêmes véhicules peuvent bénéficier d'une tarification préférentielle dans sept parkings de la ville soit 50 % de réduction sur un abonnement et 30 % sur un stationnement occasionnel. Le dispositif est élargi aux petites voitures de moins de trois mètres émettant moins de 120 g/km de CO₂.

La Ville a été signataire le 13 avril 2010 de la Charte pour le **déploiement d'infrastructures** publiques de recharge de véhicules électrique. Elle est à ce titre ville pilote aux côtés de

constructeurs automobiles et de l'Etat. La Ville a donc déployé un plan d'actions, co-financé dans le cadre du programme Ecocités, qui permettra d'installer une vingtaine de bornes sur l'espace public d'ici 2015. Chaque borne pourra desservir deux voitures, mais également des vélos ou scooters électriques. Deux bornes de recharge « Nissan » ont été installées à Bordeaux aux abords de la Maison écocitoyenne.

Grâce notamment au développement de la mutualisation, le pool des véhicules de service a été réduit de 16 véhicules et la consommation de carburant des véhicules a diminué de près de 2% depuis 2007

Ce résultat est atteint du fait de la baisse des consommations des voitures de service (-13% en 3 ans) dont le parc a été réduit grâce à la mise en place d'une politique de mutualisation assistée d'un outil de réservation numérique et à l'introduction de clauses environnementales dans les marchés.

Toutefois, la consommation des camions, camionnettes et engins des services techniques est en légère hausse (+ 0,8% en 3 ans) du fait de la multiplication des interventions.

Perspectives

- Test et déploiement des vélos PIBAL
- Redynamisation des cars à pattes dés la rentrée scolaire 2013
- Participation de tous les membres du Club Climat énergie des entreprises de Bordeaux au Challenge de la mobilité en septembre 2013
- Formalisation du Plan de déplacement de l'administration (PDA) d'ici fin 2013
- Déploiement des stations de recharge électrique

Lutte contre la pollution atmosphérique

Suite au premier Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de 2007, des dépassements des normes européennes ont été constatés dans l'agglomération bordelaise sur deux stations de proximité automobile en particulier vis-à-vis des particules fines PM10 et des dioxydes d'azote.

Un nouveau projet de PPA a été élaboré par les services de l'Etat en liaison avec les représentants des collectivités afin de répondre au contentieux européen généré par la mauvaise qualité de l'air. Il a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal du 30 avril 2012. L'amélioration prévue en 2015, grâce à la mise en œuvre des mesures fixées, est très significative (diminution de 10 % des PM10 et 21,6 % des NOX sur la pollution de fond). Le PPA a été validé par le Préfet le 17 décembre 2012.

Grâce aux aménagements réalisés Place Gambetta et sur les cours adjacents en collaboration avec les services de la CUB, les concentrations mesurées par AIRAQ ont respecté les valeurs seuil réglementaires. La Ville est donc sortie du contentieux européen.

Les services ont participé à la définition et au suivi d'une étude, diligentée par la CUB et subventionnée par l'Ademe, visant à mieux identifier et comprendre les mécanismes responsables des épisodes de pollution de l'air. Pour Bordeaux, les enseignements de ces travaux sont les suivants: 60% de la contribution au dépassement des taux en particules sur la station Gambetta seraient d'origine régionale, 23% liée à une pollution urbaine et 17% associée au trafic local. Cette étude, après d'autres réalisées sur d'autres territoires, montre que la qualité de l'air relève d'actions conjuguées des différents acteurs, publics ou privés, agissant sur une zone géographique très large. Ceci justifie d'autant plus la mobilisation de chacun.

Enfin, la Ville relaie les procédures d'information et d'alerte lors de leur déclenchement par le Préfet. 15 alertes ont été lancées en 2012.

Chapitre V Epanouissement de tous les êtres humains

Le référentiel national d'évaluation des Agenda 21 a tenu à afficher au sein de ses cinq finalités l'objectif ultime d'épanouissement de tous les êtres humains.

Toute la politique de la Ville de Bordeaux concourt évidemment à cet objectif, en développant une politique d'amélioration de la qualité de la vie vers un mode de vie durable pour tous les Bordelais.

Ce chapitre reprend un certain nombre des actions menées dans ce sens et rappelle les actions menées par la Ville en matière d'éducation au développement durable, dans ses différents établissements et à la Maison écocitoyenne.

Le référentiel suggérant la mise en place et le suivi d'un indicateur de développement humain local, il paraît intéressant de clore le présent rapport par la publication d'un **indice IDH-2** dont le calcul repose sur des données fournies par l'INSEE.

Elargir l'accès de la culture au plus grand nombre

AGORA 2012.

32 300 personnes ont participé à la 3^{ème} édition d'Agora organisé par la Direction générale de l'Aménagement de la Ville. Expositions, visites, débats mais également fêtes, projections et performances ont ponctué les 4 jours de la Biennale en présence de personnalités telles que Marc Barani, Rem Koolhas ou Erik Orsenna.

Semaine Bleue du 16 au 20 octobre.

9 Clubs seniors ont participé aux Journées Portes ouvertes avec de nombreuses animations : le village de la Semaine Bleue avec des initiations sportives et culturelles gratuites, un studio photo Messages Pass'âges, la chronique radio L'R du temps,

Jardin botanique.

Le jardin botanique a reçu 171 000 visiteurs avec une belle progression des visites guidées

Concert éco-énergétique

Organisé par le Creaq (Centre régional d'éco-énergie Aquitaine) le 17 octobre à la Rock School Barbey, ce concert était accessible gratuitement sur présentation d'une facture d'électricité, ce qui a permis d'engager un dialogue plus large sur les économies d'énergie.



5^{ème} édition de Quai des Sports

Quai des Sports a accueilli du 18 juillet au 17 août près de 41 000 personnes, soit 28% de plus qu'en 2011. Cela représente 2500 h d'animations sportives / 80 éducateurs et acteurs du sport / 40 clubs et associations sportives / + de 40 activités sportives et thématiques proposées en accès libre et gratuit.

Quai des Sports porte les valeurs écocitoyennes de la Ville notamment au travers d'ateliers sur le tri sélectif, l'eau, la nutrition, la santé, l'électricité et les premiers secours.

Discussion informelle et ouverte Parole aux Jeunes

Ouverture d'un nouveau cycle de rencontres intitulé *Parole aux Jeunes*.

Pas de discours mais des échanges à bâtons rompus avec les 16/25 ans sur les sujets qui les préoccupent : emploi, formation, logement mais aussi accès à la culture, aux loisirs ou mobilité dans la ville.

Journées du patrimoine 2012 les 15 et 16 septembre.

131 000 visiteurs (118 000 en 2011) ont participé au programme conçu avec la Direction régionale des affaires culturelles et d'autres partenaires, afin de découvrir "la ville d'art et d'histoire" classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

65 QRcodes patrimoniaux permettent aux possesseurs de smartphones de mieux appréhender l'histoire du bâti de la ville.

Nuit des musées.

Le 19 mai, **43 000 visiteurs** ont profité du voyage culturel nocturne offert par 9 établissements muséaux bordelais, à l'occasion de la Nuit des musées, soit une augmentation de 30% par rapport à 2011 (33460 visiteurs)

Près de 15 000 bordelais sont détenteurs de la Carte Culture, qui réunit 37 partenaires.

147 personnes inscrites en **Auditeur libre** à l'école des Beaux-arts ont présenté du 2 au 6 juin la 2^{ème} exposition de leurs travaux, sous la conduite de Matthieu Le Breton.

Open Data

La ville de Bordeaux met à disposition de la population un portail *Open Data* spécifiquement dédié à l'ouverture de ses données publiques. D'accès simple et pratique, ce portail permet de télécharger gratuitement et en toute liberté les lots de données de la Ville portant sur un nombre de domaines : données budgétaires, cartographiques, urbaines, culturelles, de développement durable et bien d'autres encore. http://opendata.bordeaux.fr.

Lutte contre les nuisances sonores

Plus de 300 dossiers ont été instruits avec un délai de résolution inférieur à 6 mois. On observe en 2012 une diminution notable des contentieux vis-à-vis des ERP (79 en 2012 pour 102 en 2011) et une augmentation très significative des plaintes contre les autres activités professionnelles.

Perspectives

Rédaction du document de présentation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)

.....

Déploiement raisonné des antennes-relais

Suite à la décision du Conseil d'Etat du 26 octobre 2011 suspendant l'arrêté municipal du 12 février 2010 réglementant l'implantation d'antennes sur le territoire bordelais, cet arrêté a été retiré le 13 juillet 2012. Par la suite, un nouveau protocole a été signé le 5 octobre 2012 entre la Ville et les opérateurs de téléphonie mobile. Les aspects informations du public et mesurages de champs électromagnétiques ont été renforcés. La commission de concertation a poursuivi ses réunions trimestrielles au cours desquelles 33 dossiers examinés ont reçu un avis favorable.

La surveillance mensuelle des établissements sensibles situés à moins de 100 m d'un relais de téléphonie mobile s'est poursuivie : 43 contrôles ont été effectués.

Favoriser la mobilité et les échanges des acteurs culturels.

35 000 euros ont été consacrés aux échanges internationaux au bénéfice de 6 projets culturels avec Fukuoka, Québec et St Pétersbourg.

3 résidences croisées d'artistes ont permis d'accueillir des artistes étrangers : Yumi Sonoda et Jean-Michel Espitalier, Kasuhisa Shiihara et Vincent Lefrançois, Varvara Pomidora et François Ayroles.

Accompagner les manifestations éco-responsables

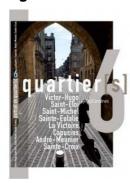
Depuis 2011, deux formulaires dédiés au développement durable sont intégrés aux demandes de subvention et aux demandes d'occupation de l'espace public. Un groupe de travail (**Développement durable**, **Vie associative**, **Culture**, **Sports et Evénements**) suit l'avancée de la démarche auprès des organisateurs de manifestation (prés de 3000 manifestations par an sur le territoire de la ville) mais également auprès des autres collectivités.

Eduquer toutes les générations au développement durable

La 1^{ère} convention pédagogique signée en 2007 avec l'Inspection académique ayant donné satisfaction, la **Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)** et la Ville ont renouvelé leur engagement de collaboration en signant la **2**ème **convention éducative** le 9 juillet pour une durée de 3 ans. L'éducation à l'environnement et au développement durable fait partie des 6 domaines prioritaires.

52 classes pour 1270 enfants (44 classes - 1 200 enfants en 2011) ont été accueillies dans la structure municipale des **Classes vertes** à Bordeaux Lac. Les écoles ont bénéficié de 6534 tickets de transport pour les sorties pédagogiques.

53 classes de **découverte** ont été organisées pour **1198 petits bordelais** et 22 classes de **neige** au bénéfice de **512 enfants**.



Bordeaux [Re]Centres

Depuis décembre 2009, après *Vers le grand Bordeaux, une métropole durable*, cinq *Portraits de quartier[s]* ont été publiés : Bordeaux Sud, Bordeaux Maritime, La Bastide, le Centre et Caudéran. [Re]Centres, le sixième, est sorti en septembre.

Service civique, Bordeaux Ville pilote.

La Mairie de Bordeaux soutient **UnisCité** à hauteur de 100 000 € par an pour l'accompagnement d'une cinquantaine de jeunes dans des missions de solidarité intergénérationnelle mais également de développement durable et d'écocitoyenneté.

Des parcours d'orientation ouverts aux écoliers et aux Bordelais

16 nouveaux Espaces sportifs d'orientation à destination des enfants d'écoles primaires et du grand public ont été inaugurés au cours de la 1ère rencontre scolaire de Course d'Orientation, le 12 juin. Cette activité sportive a notamment pour **objectif d'aborder le développement durable au travers de la question des déplacements dans la ville.**

2012, année de l'arbre!

Après les QR codes en 2011, **400 étiquettes** accessibles aux possesseurs de smartphone sont désormais disséminées dans les parcs et jardins de la ville et sur les quais.

Près de **350 tableaux numériques** sont installés dans les écoles bordelaises. Amorcé en 2010, ce programme d'équipement fait de Bordeaux la seule ville de France totalement équipée de ces nouveaux matériels pédagogiques.

Perspectives

Le déploiement d'environnements numériques de travail (ENT) est prévu pour 2013 afin d'offrir aux enseignants, aux parents et aux élèves un nouvel ensemble de services et d'information partagés.

L'Agenda 21 en actions dans les quartiers de Bordeaux

Depuis 2010, plus de 500 opérations liées à l'Agenda 21 ont été recensées dans les 8 quartiers de la ville. Les opérations recensées dont 160 avaient été valorisées lors du forum Agenda 21 de l'année 2011, relèvent autant de l'action municipale que des associations, des entreprises ou des particuliers.

Perspectives

Après analyse, une vingtaine d'initiatives reproductibles vont être modélisées afin d'être déployées dans les autres quartiers à l'initiative des maires adjoints et avec l'appui de l'ensemble des directions concernées.

L'objectif est de simplifier la mise en œuvre de nouvelles actions.

Développer l'action de la maison écocitoyenne

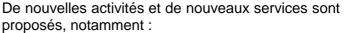
Plus de 71.000 visiteurs ont été recensés depuis l'ouverture en octobre 2010 jusqu'à fin 2012.

330 événements et 4 expositions temporaires y sont organisés en moyenne annuellement.



La Maison écocitoyenne poursuit depuis octobre 2010 ses missions d'animation et de sensibilisation au développement durable.

Forte de ses 2 années d'expérience, elle a **renouvelé** sa scénographie, revu son identité graphique et **diversifié** ses outils de médiation afin de mieux répondre aux attentes de ses publics, en termes d'outils pédagogiques, de production d'animation, de coordination de ses réseaux, d'information et de montage de projets.



- un **espace Info Archi** en complément de l'espace Info Energie (3 permanences hebdomadaires)
- un cycle de conférences sur l'énergie et l'air
- des ateliers santé, nutrition et herboristerie.

Depuis septembre 2012, un questionnaire de satisfaction est proposé aux visiteurs.

Parmi les moments forts de l'année 2012, on peut citer *Décibels en tête*, exposition inédite sur la question du bruit et l'émission la *Fibre verte*, événement de la semaine digitale 2012.

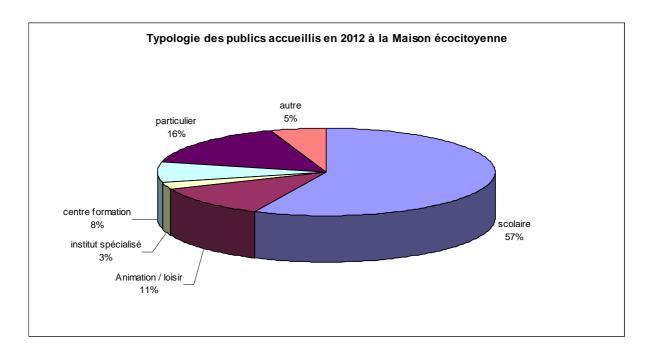


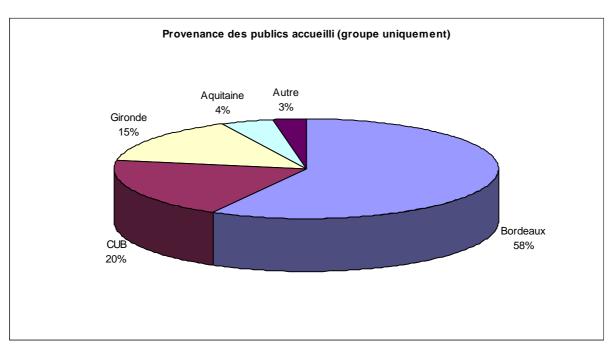
L'accueil du public scolaire est particulièrement privilégié avec **88 établissements** reçus en 2012. Les élèves appartiennent majoritairement aux niveaux compris entre le **CM1 et la 2**^{nde}

Hors temps scolaire, 27 centres de loisirs et d'animation, 14 organismes de formation et une dizaine instituts spécialisés (10) sont très présents

Les groupes accueillis viennent principalement de Bordeaux et de la CUB.

3 017 personnes ont été accueillies dans le cadre de 151 animations de la Maison écocitoyenne.





L'Indice de Développement Humain local (IDH-2)

L'Indice Développement Humain (IDH) est un indice synthétique qui comporte trois dimensions : le niveau de vie, l'éducation et la santé. Initialement destiné à évaluer le niveau de développement d'un pays, l'IDH a été adapté à une échelle locale sous une forme améliorée, l'IDH-2.

L'IDH-2 est constitué de trois éléments :

- 1) la santé ou la capacité à bénéficier d'une vie longue et saine traduite par l'espérance de vie à la naissance de la population de référence
- 2) l'éducation ou la capacité d'accès aux connaissances traduite par le pourcentage de la population de plus de 15 ans diplômée
- 3) le revenu ou la capacité d'accès aux ressources matérielles indispensables à une vie décente traduite par le revenu fiscal médian des ménages par unité de consommation (en euros). Il se calcule selon la formule suivante :

IDH-2 = (indice d'espérance de vie + indice d'instruction + indice de PIB) / 3 = 0,6⁵

(Sources CCAS, 2009)

L'IDH-2 bordelais indique une valeur supérieure à 0.6. La valeur absolue de ce premier calcul de l'IDH-2 pour Bordeaux est à considérer avec prudence. En revanche, l'évolution au cours du temps d'un tel indicateur permettra, à l'avenir, d'alimenter la réflexion relative à l'épanouissement des Bordelais. Des comparaisons avec d'autres collectivités seront possibles lorsque la méthode de calcul sera mieux stabilisée et homogène.

⁵ Indice dont la valeur est située entre 0 et 1. Pour Bordeaux, l'espérance de vie à la naissance est celle de la Gironde en 2011, soit : 82,35 ans (Source INSEE). Le pourcentage de la population de plus de 15 ans sortie du système scolaire et diplômée en 2009 est de 87,5% (Source INSEE). Enfin le Revenu Imposable médian des ménages par unité de consommation en 2010 est de (Sources INSEE DGI) 19 704€